



HAAC

N° 01 / HAAC/P/21

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR L'AUTORISATION D'INSTALLATION ET D'EXPLOITATION DES SOCIETES D'EDITION DE PROGRAMMES DE TELEVISION PAR SATELLITE

- 1- La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), en application des articles 25 et 44 de la loi organique n° 2018-029 du 10 décembre 2018 portant modification de la loi organique n° 2004-021 du 15 décembre 2004, envisage d'étendre l'espace médiatique audiovisuel par l'autorisation de sociétés d'éditeur de programmes de télévision par satellite. A cet effet, la HAAC lance un appel à candidatures en vue de l'autorisation d'installation et d'exploitation de sociétés d'édition de programmes de télévision par satellite privées commerciales ou confessionnelles.
- 2- Peuvent participer à cet appel à candidatures, les candidats remplissant les conditions suivantes :
 - avoir déposé un dossier conforme aux conditions de demande d'autorisation et d'exploitation d'une société d'édition de programmes de télévision par satellite au secrétariat général de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ;
 - produire des informations sur les expériences ainsi que les capacités techniques et financières d'exploitation d'une société d'édition de programmes de télévision par satellite ;
 - s'engager à respecter les clauses définies dans les cahiers des charges et obligations générales des sociétés d'édition de programmes de télévision par satellite privées commerciales ou confessionnelles.
- 3- Les soumissionnaires achètent le dossier au prix de cinq cent mille (500.000) Francs CFA, non remboursables, à compter du lundi 18 janvier 2021, au secrétariat général de la HAAC tous les jours ouvrables de 07H30 à 12H00, le matin, et de 14H30 à 17H30, l'après-midi.

Le dossier de candidature pour le présent appel à candidatures est disponible sur le site web de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication : www.haactogo.tg et consultable en version papier dans les locaux de la HAAC à l'adresse suivante :

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)
Angle rue EPP Agbalépédogan, face Hôtel CIFEX
B.P. 8697 – Tél. (228) 22 50 16 78 / 79
Email: infos@haactogo.tg – Site web: www.haactogo.tg
Lomé –Togo.

Les informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : 07H30 à 12H00, le matin et l'après-midi de 14H30 à 17H30.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au jeudi 04 mars 2021 à 9H00.

L'ouverture des plis se fera le même jour à 09H30 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.



14 JAN. 2021
Fait à Lomé, le
Le Président de la HAAC

Pitalounani TELOU